

### 1.63 Promotion de l'agriculture biologique

RECONNAISSANT que la Révolution Verte n'a pas tenu sa promesse de garantir la sécurité alimentaire dans tous les pays et régions du monde et qu'elle a contribué à la dégradation des écosystèmes naturels de la Terre;

AYANT CONSCIENCE du fait que l'harmonisation des activités de l'homme et de l'environnement naturel du point de vue de l'utilisation et de la gestion durables des ressources est, plus que jamais, la clé de la survie de nombreuses communautés, y compris de l'humanité;

SACHANT que l'IFOAM (Fédération internationale des mouvements d'agriculture biologique) avec 570 organisations membres dans plus de 100 pays se consacre à l'intégration de l'agriculture biologique et de la conservation de la nature;

RECONNAISSANT que l'agriculture biologique est un moyen important d'atténuer le plus possible les effets préjudiciables de l'agriculture sur l'environnement et que les méthodes biologiques peuvent favoriser une agriculture écologiquement durable en intégrant la conservation de la nature, la gestion des ressources et une production concurrentielle;

RECONNAISSANT EN OUTRE que l'agriculture biologique, parce qu'elle respecte les processus et les écosystèmes naturels et s'efforce de limiter le plus possible l'intervention de l'homme, peut jouer un rôle important dans la conservation de la nature;

CONSCIENT du fait que, depuis des milliers d'années, l'homme utilise et modèle les écosystèmes naturels accessibles et qu'il importe donc de préserver les pratiques agricoles traditionnelles qui sont écologiquement viables;

CONSIDÉRANT que les réserves de la biosphère et les réserves naturelles gérées démontrent que les activités humaines, lorsqu'elles sont accompagnées de l'éducation à l'environnement, d'incitations génératrices de revenu et d'une surveillance continue appropriée peuvent préparer le terrain pour la protection à long terme des paysages culturels et naturels et sont un facteur décisif pour rendre les utilisations compatibles avec la conservation des fondements naturels de la vie;

SE FÉLICITANT de ce que l'agriculture biologique élimine l'apport de produits chimiques et synthétiques, atténue la pollution et la dégradation des sols, peut réduire la destruction des habitats et alléger les pressions pesant sur des centres de biodiversité très précieux, en particulier ceux qui sont proches de régions agricoles densément peuplées;

RECONNAISSANT que, pour toutes ces raisons, la promotion de l'agriculture biologique est une composante importante de la conservation de la nature;

RECONNAISSANT également que l'agriculture biologique représente déjà un volet important de l'agriculture dans certains pays et qu'elle se développe rapidement dans le monde entier;

Le Congrès mondial de la nature, réuni du 14 au 23 octobre 1996 à Montréal, Canada, pour sa 1ère Session:

CHARGE le Directeur général, dans la limite des ressources disponibles, de convoquer un atelier international, en coopération avec l'IFOAM, sur les liens unissant l'agriculture biologique et la conservation de la nature qui devrait, entre autres, traiter de questions nationales et de problèmes particuliers, poser les fondations de la coopération entre les parties intéressées et élaborer un plan pour cette coopération.

*Note. La délégation des Pays-Bas, Etat membre de l'UICN, a fait remarquer qu'à son avis le sujet de cette Résolution n'entre pas dans le cadre de la Mission de l'UICN.*